

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE RECHERCHE DE LA CHARENTE

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Environnement

RAPPORT D'ANALYSES

Angoulême le : 13/11/2017

LAMES DE SURFACE

MAIRIE AUSSAC VADALLE
Le Bourg
16560 AUSSAC VADALLE

Dossier : : 171027 014413 01

Client : AUSSAC VADALLE

Site : Ecole primaire d'AUSSAC VADALLE

Date de réception : 09/11/2017 11:57

Date et heure prélèvement : 09/11/2017 10:31

Prélèvement par : Noémie BERGE

N° Ech.	Localisation / Environnement du prélèvement	Surface concernée par le prélèvement	RESULTATS		
			Moisissures	Flore aérobio totale à 37°C	Coliformes à 37°C
408559	Cuisine	Pince de service	ABSENCE	TB	F
408560	Réfectoire	Plat de service	ABSENCE	TB	F
408561	Réfectoire	Assiette	ABSENCE	TB	F
408562	Cuisine	Panière pain	PRÉSENCE	TB	F
408563	Réfectoire	Plateau chariot	ABSENCE	TB	F

Correspondance des résultats par lame :

TB : Très Bon (1 à 10 colonies) - B : Bon (11 à 25 colonies) - L : Limite (26 à 100 colonies) - M : Mauvais (100 colonies confluentes) - TM : Très Mauvais (colonies confluentes)

F : Favorable (aucune pousse sur le milieu) - D : Défavorable (présence de colonies)

Dans le cas de prélèvements effectués par le LDAR16, ceux-ci sont réalisés selon la norme NF ISO 18593 en utilisant des lames de surface de 10,1 cm² comportant deux faces (gélose PCA et gélose Mac Conkey), contenant des inhibiteurs de désinfectant (lécithine, tween 80, thiosulfate de sodium).

Les lames de surface sont mises en incubation le jour même de leur réception, ou au plus tard dans les 24 heures. Le temps d'incubation des lames est de 24-48 h à 37°C +/- 1°C.

Les résultats sont interprétés conformément au protocole du fournisseur.

Les incertitudes de mesure ou les facteurs de risque liés à votre résultat peuvent vous être communiqués sur demande.

NOTATION (à titre indicatif)

Barème pour les germes totaux à 37°C : TB = 4 / B = 2.5 / L = 0 / M = -1 / TM = -2
Barème pour les colis 37°C : F = 4 / D = -2

Germes totaux à 37°C	Coliformes à 37°C
20.00 / 20	20.00 / 20

Le Directeur du Laboratoire

Dr Bruno RICHOUX



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du LDAR16 pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole

Ce rapport et les conclusions qui y sont portées ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse. Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation de la direction.

HA16_ENV-V2-CCH-Juin 2016
Page 1/1

Pôle Infrastructures & Aménagement du Territoire

Accréditation
N° 1-1182Portée disponible
sous www.cofrac.fr

Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de la Charente - 496, route de Bordeaux - 16021 Angoulême
Tél. 05 16 09 50 12 - Télécopie : 05 16 09 51 63 - Email : Lda16@lacharente.fr - (accès par la rue Louis Pergaud)